

Communiqué AUTONOME

Angoulême, le 19 novembre 2024

Rencontre avec le Ministre de l'Intérieur

Place BEAUVAU

Hier, Xavier BOY et Jérôme SANFILIPPO représentaient la **FA/SPP-PATS** à l'occasion de la première rencontre avec le Ministre de l'Intérieur M. Bruno RETAILLEAU. Le Ministre a souhaité que cette première réunion se concentre sur 4 sujets importants.

Le premier, que nous portons depuis de nombreuses années, est le volet « Santé » des sapeurs-pompiers :

1. SANTÉ DES SAPEURS-POMPIERS

Ce que nous portons et avons affirmé au Ministre :

La reconnaissance des maladies professionnelles est primordiale, tout comme les mesures de prévention et de suivi dans les SIS. Tous les pays y arrivent sauf la France!

La fin de carrière, la catégorie « super active », le temps de travail en abandonnant le régime dérogatoire qui est nocif pour la santé!

Ce que nous dit le Ministre :

Même si le Directeur Général avoue le retard de la France, des mesures voient le jour.

Le Ministre a la volonté d'objectiver les études tout en nous assurant que c'est une évidence de reconnaitre ces maladies!

Il réécrit à ses homologues de la Santé et du Travail pour avoir une réponse sérieuse et une inscription rapide.



2. ACTIVITÉ DES SPV



Ce que nous portons et avons affirmé au Ministre :



Notre proposition de ROSC, statut de réservistes que nous pourrions offrir aux sapeurs-pompiers volontaires postés. Le système actuel est perverti à des fins budgétaires, pour combler le non recrutement de SPP en caserne. Tout cela sans toucher à la grande majorité des SPV dont l'engagement se fait par l'astreinte.

Nous avons réaffirmé que les SPV ne doivent pas « commander » les SPP aucune autre profession ne l'accepterait.

Si l'État ne souhaite pas assimiler ces derniers à des travailleurs, alors qu'il fasse cesser leurs utilisations comme tels!

Ce que nous dit le Ministre :

Le Directeur Général est clairvoyant sur les abus recensés dans les SIS. Un statut clair permettrait de les éviter.

Le Ministre, utilisant son « Joker » sur l'application de la DETT (Directive Européenne sur le Temps de Travail), est profondément attaché au « Modèle » français. Il souhaite cependant un « pacte temps » pour régler rapidement les nombreuses dérives des SIS.

3. FINANCEMENTS DES SIS



Ce que nous portons et avons affirmé au Ministre :

Il n'est pas de notre compétence que d'être des grands économistes de Bercy ni de supporter la gestion des finances; mais il faut avoir une vision globale sur les possibles sources de financement en sortant de ces vieux carcans de la simple TSCA ou d'une hypothétique taxe sur le tourisme.

L'État doit avoir une plus grande responsabilité dans les métiers régaliens!

Ce que nous dit le Ministre :



« Le financement des SIS est un enjeu fondamental alors qu'actuellement nous sommes au bord de la crise financière. Nous devons trouver des ressources avec un système de Sécurité Civile robuste, y compris en terme de finances. »

Objectifs: Régler les problématiques avec les SAMU, les abus de sollicitations, travailler sur la pertinence des financements actuels, sur la valeur du sauvé (dans un contexte assurantiel tendu avec l'enchaînement des catastrophes climatiques).

Le financement est un des enjeux prédominants du Beauvau de la Sécurité Civile. Il faut sortir de ce système de pacte capacitaire qui n'est autre que la distribution de « chèques cadeaux » à des administrations déjà en souffrance. Il est absolument nécessaire d'avoir des mesures pérennes pour une Sécurité Civile saine que mérite chaque citoyen à n'importe quel point du territoire.

Annonce : Dans les prochains jours, le Ministre de l'Intérieur va co-signer avec le Ministre de l'Économie une circulaire exonérant les SIS de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) qui porte sur les produits pétroliers destinés à être utilisés en tant que carburant.

Gains pour les SIS : Plus de 30 millions d'euros !

4. SPP / STATUTS / MISSIONS



Ce que nous portons:

- Une nouvelle filière moderne et cohérente pour tous les agents des SIS : SPP non-officiers / officiers personnels du SSSM et PATS !
- Création de métiers dans les SIS, dédiés aux Secours d'Urgences, à l'Incendie, aux Secours Spécialisés, à l'administratif et au technique. Un SSSM repensé avec la valorisation des filières médicales et paramédicales. Emplois de psychologues, préparateurs en pharmacie, forestiers sapeurs, enquêteurs ... plus d'une centaine de métiers de la Sécurité Civile!

Ce que nous dit le Ministre :

La temporalité de la réunion ne nous permet pas de finir sur ces sujets là, aussi nombreux qu'importants.

Plusieurs points seront de toute façon abordés dans les prochaines réunions du Beauvau de la Sécurité Civile, dont la réouverture sera portée le 25 novembre prochain à ROUEN par M. Nicolas DARAGON, Ministre délégué chargé de la Sécurité du quotidien en charge de la Sécurité Civile.

<u>Si les Ministres changent, nos revendications urgentes et légitimes restent! Nous n'accepterons pas de payer la dette!</u>

Les Autonomes

rengagerà ves cottes... Réussirensemble i notre Grève